

Matières recyclables, les chiffres et les faits en toute transparence

Sur le recyclage dans la MRC des Basques :

- La MRC des Basques est sous performante en matière de recyclage. Nous avons des écarts importants avec les MRC et municipalités comparables, allant de 25% à 50% de moins pour la MRC des Basques;
- à titre de comparaison, la MRC de la Haute-Côte-Nord qui compte 18% de plus d'habitants que la MRC des Basques a récupéré 85% plus de matières que nous ;
- À cause de cette sous-performance, nous sommes pénalisés chaque année sur notre redevance à l'élimination. Ces pénalités nous amènent un manque à gagner annuel variant entre 15 000\$ ET 45 000\$;
- Cet écart signifie que nous enfouissons bon an, mal an entre 200 et 400 tonnes de matières recyclables;
- Les spécialistes consultés attribuent cet écart à la collecte en sac, plutôt qu'en vrac (bacs de 360 litres);
- Les matières recyclables triées dans les Basques sont probablement les plus « propres » que l'on puisse trouver au Québec, cependant, elles se vendent au même prix que tous les autres centres de tri au Québec;
- Le coût du dernier contrat (2014-2019) était de 368\$ la tonne en moyenne pour le tri, alors que le coût moyen au Québec pour la même période était de 27\$ la tonne;
- Actuellement, avec la crise les coûts au Québec varient entre 65\$ la tonne et 165\$ la tonne;
- Nous pourrions actuellement obtenir un coût de 145\$ la tonne, livrée à Rivière-du-Loup et triée à Lévis, et de 100\$ la tonne livrée et triée à Rivière-du-Loup ;
- La dernière soumission déposée par Récupération des Basques était de 421\$ la tonne;
- La collecte mécanisée coûterait 57000\$ de moins par année que la collecte manuelle actuelle;
- L'écart entre les deux scénarios représenterait une économie sur chaque compte de taxes allant de 59\$ à 67\$
- Au total, sur un contrat de 5 ans, on parle d'une différence de plus de 1.5 million pour les contribuables de la MRC des Basques;
- Les bacs bleus coûteraient environ 15\$ par année, pour 5 ans par propriétaire, alors que l'on estime que chacun débourse actuellement un minimum de 30\$ par année pour les sacs bleus;
- Les sacs bleus représentent une source supplémentaire importante de matière plastique, alors que l'on ne trouve aucun marché pour les revendre;
- La durée de vie des bacs bleus est de 10 à 25 ans;

- La MRC a déjà eu des ventes de matières résiduelles allant de 150 000\$ à 300 000\$ par année. Actuellement, nous peinons à obtenir 50 000\$ à 60 000\$ par année de revenus de matières;
- Le bâtiment actuel du centre de tri ne rapporte aucun revenu à la MRC, de plus, la MRC doit en assumer le financement, les taxes, et les assurances;
- Finalement, il est important de mentionner que le comité créé par le gouvernement du Québec sur la crise du recyclage s'apprête à recommander aux gouvernements de retirer la gestion des centres de tri des mains des municipalités pour le confier aux fabricants d'emballage, et il semble que ce changement va s'opérer d'ici la fin de l'année 2020;

Sur un éventuel contrat avec la société VIA :

- La société VIA est une entreprise d'économie sociale tout comme récupération des Basques;
- La société Via a à son emploi une grande quantité d'employés ayant des limitations à l'emploi, tout comme Récupération des Basques;
- La société Via est ouverte à employer le personnel de Récupération des Basques ayant des limitations à l'emploi à son centre de tri de Rivière-du-Loup;
- La MRC des Basques cherche actuellement une manière de transporter ces employés matin et soir à Rivière-du-Loup, et pourrait en assumer les coûts (si un contrat portant sur ce scénario intervenait);
- La société Via possède quatre centre de tri : Québec, Lévis, Rivière-du-Loup, et Dégelis (tubulure d'érablières);
- Le centre de tri de Rivière-du-Loup est actuellement au maximum de sa capacité, dans un bâtiment désuet, c'est pourquoi ils trieront les matières recyclables des Basques à Lévis pour quelques mois;
- Les travaux pour le nouveau centre de tri de Rivière-du-Loup débuteront au printemps;
- Pour ceux qui mettent en doute l'empreinte écologique du transport de nos matières recyclables en vrac de Rivière-du-Loup à Lévis, il ne faut jamais oublier que les matières vont faire ce voyage de toute façon, qu'elles soient en vrac ou triées.